

**Présidence****Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

**DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

[secretariatcfvu@univ-rouen.fr](mailto:secretariatcfvu@univ-rouen.fr)**CFVU****8 décembre 2023 - URN****Décision n°CFVU-2023-36**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 24 votants, dont 8 membres représentés.

**Tableau des enseignements - Diplôme Universitaire (DU) Management de l'économie circulaire - Diplôme d'Etat (DE) Infirmier Bloc Opérateur**

- Vu les tableaux annexes
- Vu la demande de création du Diplôme Universitaire (DU) Management de l'économie circulaire

*Approbation des tableaux des enseignements du diplôme universitaire en management de l'économie circulaire et du diplôme d'état d'infirmier en bloc opératoire*

Pour	21
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

**La CFVU approuve les tableaux des enseignements du diplôme universitaire en management de l'économie circulaire et du diplôme d'état d'infirmier en bloc opératoire**

Fait à Rouen, le 8 décembre 2023

Le président de l'Université de Rouen Normandie



Laurent YON















Effectif attendu (nouvelle formation)	17	Normes groupes			
		CM	TD	TD(L)	TP
		Présentiel : 400	36	24	18
Effectif au 15/01/2023	17	A distance : 400	36	24	18
		Accompagnement : 400	36	24	18

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Mise en place de la seconde chance :	<b>Non</b>
<b>Dispositions particulières :</b>	

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Chimie, Biologie, Santé	Type de diplôme : Master
Domaine de formation : Sciences, Technologies, Santé	Année de formation : 2ème année
Composante : UFR Santé	Année universitaire : Année universitaire 2022-2023
Intitulé de la mention : <b>Diplôme d'Etat d'Infirmier de Bloc Opératoire</b>	

S4 - SEMESTRE 4					VOLUMES HORAIRES											T O T A L	Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)	T O T A L	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage		
					Heures présentielles				Heures distancielles				T O T A L	CM/TD							TP / Stage / Projet / Mémoire		Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP
					CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)		CM	TD		TP	Total						Mutualisation(s)								
↓	Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	ECTS	COEF	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves Ecrites	Epreuves Orales	Epreuves TP				
	<b>UE 2</b>	<b>Techniques complexes d'assistance chirurgicale</b>	-	NC	Non	0,00	18,00	0,00	18,00				0,00	0,00	0,00	0,00	18,00	0,00	18,00	3	3								
	Obligatoire	UC Techniques complexes d'assistance chirurgicale	Français	NC	Non		18		18,00	1	1	1		0,00	1	1	1	18,00		18,00	3	3							
	<b>UE 5</b>	<b>Veille et Recherche professionnelles</b>	-	NC	Non	0,00	27,00	0,00	27,00				0,00	0,00	0,00	0,00	27,00	0,00	27,00	9	9								
	Obligatoire	UC Langue vivante	Anglais	NC	Non		15		15,00	1	1	1		0,00	1	1	1	15,00		15,00	1	1							
	Mémoire	UC Mémoire	Français	NC	Non		25		25,00	1	1	1		0,00	1	1	1	25,00		25,00	6	6							
	Obligatoire	UC Analyse de pratiques professionnelles	Français	NC	Non		12		12,00	1	1	1		0,00	1	1	1	12,00		12,00	2	2							
	<b>STAGES S4</b>	<b>Enseignements cliniques Semestre 4</b>	-	NC	Non	0,00	0,00	0,00	0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630,00	630,00	18	18								
	Stage	STAGE 4	Français	NC	Non		0,00	1	1	1				0,00	1	1	1	0,00	140	140,00	4	4							
	Stage	STAGE 5	Français	NC	Non		0,00	1	1	1				0,00	1	1	1	0,00	175	175,00	5	5							
	Stage	STAGE 6	Français	NC	Non		0,00	1	1	1				0,00	1	1	1	0,00	140	140,00	4	4							
	Stage	STAGE 7	Français	NC	Non		0,00	1	1	1				0,00	1	1	1	0,00	175	175,00	5	5							
	<b>TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT</b>					<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>45,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45,00</b>	<b>630,00</b>	<b>675,00</b>	<b>30</b>	<b>30</b>							

Effectif attendu (nouvelle formation)	<b>25</b>	<b>Normes groupes</b>	<b>CM</b>	<b>TD</b>	<b>TD(L)</b>	<b>TP</b>
		Présentiel :	400	36	24	18
Effectif au 15/01/2023	<b>0</b>	A distance :	400	36	24	18
		Accompagnement :	400	36	24	18

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	
Mise en place de la seconde chance :	<b>Non</b>
<b>Dispositions particulières :</b>	

INFORMATIONS	
Champ disciplinaire : Humanités, Culture, Société	Type de diplôme : Diplôme Universitaire
Domaine de formation : Droit, Economie, Gestion	Année de formation : 1ère année
Composante : Institut d'Administration des Entreprises	Année universitaire : Année universitaire 2024-2025
Intitulé de la mention : <b>DU Economie circulaire et Intelligence collective</b>	

Pas de seconde session

Il est possible de ne suivre que certains modules, dès lors chaque module est évalué individuellement

AN						VOLUMES HORAIRES											T O T A L	Volume horaire étudiant (Stage, projet tutoré, mémoire, ...) A déclarer en heures (1 semaine = 35h)	T O T A L	ECTS	COEF	Contrôle continu				Examen terminal		Session de rattrapage				
						Heures présentielles					Heures distancielles											T O T A L	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves TP			
						CM	TD	TP	Total	Mutualisation(s)			CM	TD	TP	Total														Mutualisation(s)		
										CM	TD	TP																		CM	TD	TP
Nature	Intitulé de l'élément constitutif	Langue Enseignement	NC	Comodalité	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	CM	TD	TP	Total	CM	TD	TP	Total	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves Ecrit- es	Epreu- ves Orales	Epreu- ves TP		
<b>UE1</b>	<b>S'approprier les outils d'intelligence collective</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Utiliser les outils d'IC dans le cadre de l'EC	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE2</b>	<b>Comprendre les enjeux de l'anthropocène</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Relier l'anthropocène aux enjeux de l'EC	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE3</b>	<b>Maîtriser les outils techniques et réglementaires</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Connaitre les outils et le cadre réglementaire de l'EC	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE4</b>	<b>Analyser les modèles économiques et le cycle de vie</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Identifier les externalités négatives dans un ACV	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE5</b>	<b>Concevoir des modèles économiques vertueux</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Mettre en œuvre un ACV	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE6</b>	<b>Mettre en œuvre un écosystème résilient</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Coordonner des organisations dans le cadre de l'EC	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>UE7</b>	<b>Ateliers, conférences et visites en lien avec l'EC</b>	-	C	Non	20,00	0,00	0,00	20,00				0,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,00	0,00	20,00	0												
Obligatoire	Visites de lieux inspirants et conférences	Français	C	Non	20			20,00	1	1	1				0,00	1	1	1	20,00													
<b>TOTAL VOLUME HORAIRE ENSEIGNEMENT</b>					<b>0</b>	<b>140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>140,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140,00</b>	<b>0</b>	<b>1</b>							





DEMANDE DE CREATION  
DIPLOME D'UNIVERSITE  
EN MANAGEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

DATES ET AVIS DES INSTANCES

Date et avis du Conseil de Gestion de la composante principale de rattachement (joindre l'avis) :

Date et avis de la CFVU :

Date et avis de la commission des finances (DIU uniquement) :

Date et avis du Conseil d'Administration :

PIECES A JOINDRE

- Avis des instances universitaires : conseil de gestion, CFVU
- Fiche tableau des enseignements
- Dans le cadre d'un DIU : projets de conventions de partenariats, avis des instances des universités partenaires

EQUIPE PEDAGOGIQUE

RESPONSABLE(S) PEDAGOGIQUE(S) DE LA FORMATION

Nom et Prénom : PRAQUIN Nicolas

Fonctions : Professeur des Universités

Composante : IAE

☎ : 06 01 90 32 10

Adresse électronique : [nicolas.praquin@univ-rouen.fr](mailto:nicolas.praquin@univ-rouen.fr)

Composante de rattachement du diplôme et/ou autres Universités associées :

Institut d'Administration des Entreprises – IAE

#### COMPOSITION DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE

NOM	Qualité	Etablissement / Organisme
<b>PRAQUIN Nicolas</b>	Professeur des Universités	IAE de Rouen
<b>DUVAL Etienne</b>	Chargé de mission	Fédération des entreprises d'insertion de Normandie
<b>MICHEAUX Helen</b>	Maîtresse de Conférences, spécialisée en économie circulaire	AgroParisTech
<b>PRESSON Florence</b>	Maire-adjointe en charge des transitions et de l'économie circulaire et solidaire / Formatrice	Mairie de Sceaux (92)
<b>ROBERT Franck</b>	Consultant en économie circulaire	Indépendant

#### FINALITÉ DE LA FORMATION

##### OPPORTUNITE DE CREATION :

*A quel(s) besoin(s) du monde socio-économique et culturel répond la formation ? Indiquer comment s'est faite l'identification et l'analyse du besoin ?*

Notre époque rencontre de profonds bouleversements écologiques qui questionnent et remettent en cause notre façon de vivre, de produire et de consommer. L'économie circulaire, qui a fait l'objet d'une loi spécifique votée en 2020<sup>1</sup>, constitue l'un des leviers sur lequel les acteurs socio-économiques peuvent s'appuyer pour modifier leurs pratiques d'extraction, de production et de consommation. Il est aujourd'hui impératif, tant pour des raisons d'accès aux ressources – de plus en plus rares et coûteuses – que de préservation du système-terre d'agir et de penser autrement l'économie, notamment par la façon dont celle-ci est incarnée par les pratiques de ses acteurs.

A partir de ce constat, il a été décidé de créer une formation spécifique à l'économie circulaire à destination de l'ensemble des acteurs socio-économiques (entreprises, associations, collectivités locales et territoriales, etc.) qui sont confrontés à la nécessité de changer leurs pratiques (Analyse du Cycle de Vie, éco-conception, économie de la fonctionnalité, marché de la seconde main, etc.). L'économie circulaire est aussi une économie du lien, de la complémentarité et de la coopération ; pour cette raison, cette formation contient un volet d'apprentissage à l'intelligence collective qui est ensuite utilisée et déployée tout au long de la formation.

<sup>1</sup> LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION - COMPETENCES VISEES :

*Les diplômés seront capables de :*

- Comprendre les enjeux de l'anthropocène et ses impacts sur les organisations
- Accompagner les organisations dans leur transition vers une économie circulaire
- Maîtriser les outils techniques et réglementaires
- Savoir mettre en œuvre une démarche d'économie circulaire

## POSITIONNEMENT DE LA FORMATION

### PLACE DE LA FORMATION DANS L'OFFRE DE FORMATION

*Précisez la place de la formation dans l'offre de formation locale (notamment de l'Université), régionale (notamment de la ComUE), national ou international, selon les cas. Le cas échéant, décrire l'objet et l'intérêt de partenariat envisagés avec d'autres établissements ou organismes de formation.*

L'économie circulaire commence à faire l'objet de formations dédiées sur le territoire métropolitain ainsi qu'à l'étranger. La plupart de ces formations sont ciblées sur un métier (ex. : bâtiment) ou sur un pan du processus de l'économie circulaire (ex. : déchets). Les formations universitaires sont rares et constituent souvent un module supplémentaire au sein d'une formation existante.

Ce DU de Management de l'économie circulaire a la particularité d'avoir été conçu par des spécialistes de ce champ qui ont travaillé une année entière à articuler leurs compétences et leurs connaissances pour proposer une formation cohérente tant dans son contenu que sa progression.

Cette formation a d'abord vu le jour en région parisienne à l'Université Paris-Saclay et est aujourd'hui reprise au sein de l'IAE de Rouen. Elle vise à s'appuyer progressivement sur des compétences locales et à mobiliser des entreprises déjà engagées dans un processus d'économie circulaire.

Il n'existe pas à ce jour de formation de cette nature au sein de l'Université, de la ComUE et même au plan national.

### PLACE DE LA FORMATION DANS LE TISSU ECONOMIQUE

*Précisez les relations avec les entreprises, associations et autres partenaires socio-économiques ou culturels*

Cette formation a pour vocation de s'intégrer dans le tissu économique rouennais et normand.

Pour cela, plusieurs contacts ont déjà été noués avec des organisations telles que l'ADRESS (Agence de Développement Régional des Entreprises Sociales et Solidaires) ou la Fédération des entreprises d'insertion dont la plupart est déjà fortement engagée dans l'économie circulaire qui se montrent intéressées à soutenir un tel projet.

La formation reçoit également le soutien de l'institut T.URN qui entretient des relations avec un large réseau d'entreprises et d'associations engagées dans la transition écologique dont l'économie circulaire constitue un volet important.

### ÉLÉMENTS DIFFÉRENCIATEURS DE CETTE FORMATION GARANTISSANT SON SUCCÈS

*Décrire ce qui caractérise cette formation et ce qui peut garantir son succès.*

Cette formation :

- Correspond à un enjeu majeur de notre civilisation thermo-industrielle : savoir produire avec le moins d'intrants possibles provenant de ressources naturelles et/ou énergétiques.
- Est construite de façon à être transversale aux métiers existants. Elle concerne donc tous les secteurs de l'économie, qu'ils soient industriels ou de services.
- Est donc en mesure de rencontrer un large public constitué de salariés, d'indépendants ou de cabinets de conseil en économie circulaire.
- Est ancrée sur le territoire normand et vient soutenir les différents acteurs déjà engagés dans la transition écologique (ADEME, NECI, Métropole de Rouen, etc.).

- Vient en complément et en soutien d'un Appel à projets sur les low-tech déposé auprès de l'ADEME par Gregory Chaudemanche et Nicolas Praquin qui comportera un volet de formation en management des low-tech.

## PUBLICS CONCERNES

Stagiaires de la formation continue      x      Effectifs attendus : 25

Etudiants en formation initiale :            Effectifs attendus : 0

Prérequis : (niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle)

*À qui s'adresse cette formation ? Quels sont les catégories, métiers ou les fonctions concerné(e)s par cette formation ? ou formation « tous publics ».*

*Les conditions d'accès : une durée d'activité professionnelle est-elle nécessaire ? Dans quel domaine ?*

*Un niveau minimum est-il exigé pour suivre cette formation ?*

Cette formation s'adresse tant à des personnes ayant des fonctions d'encadrement et qui souhaitent faire évoluer leur métier et leurs équipes qu'à des salariés ayant des missions transversales ou à des indépendants qui veulent acquérir des compétences en la matière.

De ce fait, cette formation s'adresse aussi bien à des personnes en entreprise, qu'appartenant à des associations ou des collectivités locales souhaitant mettre en œuvre une économie circulaire inclusive (rôle de l'intelligence collective).

Il est demandé d'avoir travaillé pendant au moins deux ans ; cela permet à l'étudiant.e d'arriver avec une expérience professionnelle qui lui a permis de gagner en maturité, de prendre du recul par rapport à sa formation initiale et d'être en mesure de partager ses propres expériences de travail afin d'en faire bénéficier le groupe.

Le domaine d'études est secondaire dans la mesure où la personne a déjà travaillé dans une organisation qui lui a permis d'acquérir un certain nombre d'expériences de terrain.

L'étudiant.e devra avoir au minimum un niveau de diplôme 6 (licence).

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

### PROGRAMME

- Complétez le tableau des enseignements joint

- Durée totale de la formation en heures (base 7h/jour ou 6h/jour) et en jours : 140 heures, soit 3,5 jours par mois pendant 6 mois.

- Est-il possible de s'inscrire à un ou plusieurs modules uniquement ?

OUI       NON X

Si oui, détailler les compétences visées par chaque module :

/

- Est-il possible pour le participant d'échelonner la formation ? (sur plusieurs années. Si c'est le cas, le règlement des droits de scolarité est dû chaque année)

OUI       NON X

Précisez :

/

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISES POUR LA FORMATION

Moyens pédagogiques :

- Dossiers pédagogique remis aux stagiaires
- Espace de cours accessible en ligne : Universitice, ...
- Salle de cours traditionnelle (tableau, vidéoprojecteur)
- Salle informatique (connexion internet, PC, ...)
- Salle de Travaux pratiques. *Préciser le matériel utilisé* : paperboard, tables et chaises amovibles (sur roulettes), salle avec de l'espace.
- Autres. Préciser :

Méthodes pédagogiques :

- Ateliers d'entraînement
- Analyse de pratiques
- Exposé magistral
- Jeux de rôle
- Etudes de cas
- Participation à des conférences/séminaires/colloques
- Formation pratique obligatoire (=stage)
- Autres. Préciser :

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

- La formation est-elle dispensée en présentiel ?

OUI       NON

Si oui, précisez le(s) lieu(x) de formation :

IAE de Rouen, 3 avenue Pasteur, Rouen.

- La formation est-elle dispensée ou à distance ?

OUI       NON

Si oui, précisez :

MODALITE	VOLUME HORAIRE théorique (en heure)	PRODUCTIONS ATTENDUES des stagiaires ( <i>travaux effectivement accomplis qui servent de preuve : dossiers, fichiers, qcm, etc.</i> )
Captation		
Classe virtuelle		
Production individuelle		
Production collective		
Serious game		
Tutorat en ligne		
Vidéo interactive		
Cours sonorisés		
Vidéo non-interactive		
QCM		
Autre : préciser		

- Préciser les modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de FOAD

*Relevés de connexion, trace des échanges à distance avec les formateurs (courriels, chat, forums, ...), tests, exercices, devoirs, études de cas*

- Préciser les moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire

*Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation (formateurs, tuteurs ou e-tuteurs, coordonnateurs, assistants techniques) :*

- Préciser les modalités techniques dédiées au suivi et rythme du suivi FOAD (messagerie, intranet, forum de discussion, ligne téléphonique dédiée, enseignement, coordination pédagogique, soutien aux travaux personnels, assistance technique, etc.) :

- Rythme des enseignements (regroupements ponctuels, sur une année ou 2...)

3,5 jours par mois pendant 6 mois, de janvier à juin.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

-Modalités de contrôle des connaissances et des compétences et obtention du diplôme

- Travail de groupe
- Examen
- Mémoire

- Nombre de sessions d'examen, admissibilité et report d'une session sur l'autre

Une seule session d'examen.

## EVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Evaluation de la formation par le participant :

*(La loi du 5 mars 2014 introduit la notion de critères de qualité de la formation et demande aux formateurs d'être en mesure de prendre en compte les appréciations des formés sur la formation.)*

L'évaluation de la pertinence et de l'organisation de la formation par les formés est réalisée via un questionnaire en fin de formation, numérique ou papier.

*Préciser la façon dont ces appréciations seront analysées et prises en compte par l'équipe pédagogique.*

Ces appréciations seront utilisées afin d'avoir une meilleure connaissance des attendus de la part des participants, d'évaluer les éléments de la formation qui ne correspondent pas à ces attendus dans la mesure où ceux-ci ne remettent pas en cause la cohérence globale du programme. Des actions correctrices seront engagées lorsque ces appréciations mettront en lumière de façon récurrente d'éventuelles insatisfactions ou manquements.

## UNIQUEMENT POUR LES DU-DIU EN SANTE

## PROGRAMME DE DPC (DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU)

La formation proposée s'inscrit-elle pour tout ou partie dans le cadre d'un programme DPC ?

OUI  NON

Si non, pourquoi ?

Si oui, précisez sur quelle partie du programme :

Sur quelle(s) orientations nationales HAS (voir annexe 1)

Décrivez les 3 étapes du programme et la durée de chacune;

Une étape est un temps présentiel ou non présentiel dédié aux trois fondamentaux d'un programme de DPC, à savoir :

l'acquisition ou le perfectionnement de connaissances ou de compétences ;

l'évaluation de pratiques professionnelles ;

la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration.

Les critères des étapes :

un minimum de 3 étapes correspondant aux 3 fondamentaux

présentes ou non présentes

une étape garde une unité de temps et de lieu  les étapes s'enchaînent de façon chronologique et doivent durer chacune au minimum 0.5j soit 3h30

Étape 1 et durée :

Étape 2 et durée :

Étape 3 et durée :



## ANNEXE 1 ORIENTATIONS NATIONALES HAS 2016-2018

Ces programmes sont conformes aux recommandations, avis et travaux de la Haute Autorité de santé et des agences sanitaires, et aux données acquises de la science.

ANNEXE : ORIENTATIONS S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DE SANTÉ

### I. - Renforcer la prévention et la promotion de la santé

#### **\*Soutenir et valoriser les initiatives pour faciliter l'accès à la prévention et à la promotion de la santé**

S'inscrivent dans ces orientations les actions facilitant l'accès des patients à la prévention et à la promotion de la santé, sous la coordination du médecin traitant. Ces actions contribuent à renforcer la prévention, en accompagnant les programmes de dépistage des cancers, en soutenant la politique vaccinale, en renforçant l'accès à la contraception et en développant l'utilisation des tests rapides et auto-tests.

Orientation n° 1 : Programmes de dépistage organisé des cancers (sein, colorectal, col de l'utérus).

Orientation n° 2 : Amélioration de la couverture vaccinale de la population.

Orientation n° 3 : Contraception et santé sexuelle.

Orientation n° 4 : Dépistage et diagnostic par tests, recueils et traitements de signaux biologiques utilisés sur le lieu de soins.

#### **\*Informier et protéger les populations face aux risques sanitaires liés à l'environnement**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à la connaissance et à la prise en compte par les professionnels de santé des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé. (pollution de l'air, intérieur, extérieur, perturbateurs endocriniens, changement climatique...)

Orientation n° 5 : Risques sanitaires liés à l'environnement.

#### **\*Soutenir les services de santé au travail**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à une meilleure prise en charge des salariés victime d'accident du travail ou atteint de maladie professionnelle, en particulier dans la prise en charge des travailleurs en risque de désinsertion professionnelle.

Orientation n° 6 : Coopération entre médecin du travail et médecin traitant.

### II. - Faciliter au quotidien les parcours de santé

#### **\*Promouvoir les soins primaires, favoriser la structuration des parcours de santé**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à améliorer la prise en charge en équipe de soins et à faciliter les parcours de santé des patients atteints de pathologies pour lesquelles une mobilisation est engagée dans le cadre de la politique nationale de santé.

Orientation n° 7 : Coordination des équipes de soins primaires pour contribuer à la structuration des parcours de santé du patient, notamment à l'échelle d'un territoire de santé.

Orientation n° 8 : Coordination des soins entre médecin traitant et médecin correspondant.

Orientation n° 9 : Repérage précoce des grandes pathologies psychiatriques et des troubles psychiques chez les enfants et adolescents en grande difficulté.

Orientation n° 10 : Repérage de l'obésité et prise en charge.

Orientation n° 11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personne en situation de handicap, violences faites aux femmes,...) et conduite à tenir.

Orientation n° 12 : Repérage précoce et intervention brève (RPIB) des conduites addictives : tabac, alcool et cannabis.

Orientation n° 13 : Prise en charge des troubles du spectre de l'autisme (TSA).

Orientation n° 14 : Repérage des signes précoces ou atypiques d'une maladie neuro- dégénérative.

Orientation n° 15 : Evaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neuro- dégénérative.

Orientation n° 16 : « Annonce » du diagnostic d'une maladie grave (cancer, maladie neuro- dégénérative, SIDA...).

Orientation n° 17 : Prise en charge de la douleur.

Orientation 18 : Soins palliatifs et démarche palliative.

Orientation n° 19 : Repérage et prise en charge des personnes âgées en risque de perte d'autonomie (PAERPA).

Orientation n° 20 : Organisation de la prise en charge d'un patient atteint d'une maladie rare (comment éviter l'errance diagnostique et thérapeutique).

Orientation n° 21 : Elaboration et accompagnement d'un projet de santé territorial.

### **III. - Innover pour garantir la pérennité de notre système de santé \*Innover en matière de formation des professionnels**

S'inscrivent dans cette orientation les actions visant à promouvoir l'ouverture de la formation initiale des professionnels de santé à la pratique ambulatoire ainsi qu'à l'utilisation de bases de données médicales dans la pratique

Orientation n° 22 : Maîtrise de stage et tutorat.

Orientation n° 23 : Formation à la mise en place et à l'utilisation de bases de données médicales (registres, recueils en continu, intégration de data-set dans la pratique).

#### **\*Innover pour le bon usage du médicament**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à prévenir les risques liés à l'usage inapproprié des médicaments, en particulier les antibiotiques et les anxiolytiques, ainsi qu'à l'utilisation des médicaments génériques.

Orientation n° 24 : Juste prescription des antibiotiques, pour une maîtrise de l'antibio-résistance.

Orientation n° 25 : Juste prescription des médicaments anxiolytiques et hypnotiques.

Orientation n° 26 : Juste prescription des médicaments et prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.

Orientation n° 27 : Prescription et dispensation des médicaments génériques.

Orientation n° 28 : Le circuit du médicament (sécurité de l'administration, prescription et délivrance, dispensation, suivi et réévaluation).

**\*Innover pour la sécurité des soins et l'éducation du patient**

S'inscrivent dans ces orientations les actions contribuant à développer, chez les professionnels de santé, une culture de la sécurité des soins passant par la lutte contre les infections associées aux soins, la déclaration des événements indésirables liés aux soins, aux médicaments ou à toute substance, ainsi que par une réflexion sur la pertinence des soins et sur le retour d'expérience. Cet axe aborde également l'éducation du patient et la réflexion éthique dans les pratiques professionnelles. Y figure également une orientation visant à préparer les professionnels de la santé à répondre aux crises sanitaires ou aux attentats par la prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles, tout en assurant la sécurité des professionnels de santé et des personnels des établissements de santé.

Orientation n° 29 : Lutte contre les infections associées aux soins.

Orientation n° 30 : Signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS).

Orientation n° 31 : Amélioration de la pertinence des soins.

Orientation n° 32 : Education pour la santé.

Orientation n° 33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles

Orientation n° 34 : Prise en charge des patients en situations sanitaires exceptionnelles (SSE), repérage, diagnostic et accompagnement des situations de stress posttraumatique.

La liste des orientations par profession de santé est consultable avec le lien ci-dessous ou en contactant le conseiller en charge du secteur santé au centre de formation continue

[https://www.ogdpc.fr/public/medias/mondpc/pdf/DPCenPRATIQUE/01\\_ORIENTATIONS2016\\_2018\\_Arrete\\_](https://www.ogdpc.fr/public/medias/mondpc/pdf/DPCenPRATIQUE/01_ORIENTATIONS2016_2018_Arrete_)